

La crise de l'emploi scientifique en France et ses dangers : introduction à l'analyse chiffrée du Conseil Scientifique du CNRS.

Ce texte a été adopté par le Conseil scientifique du CNRS à l'unanimité
(vote électronique, clos le 10 mars 2014, 21 votants)

Le Conseil scientifique du CNRS, à l'issue de son mandat (2011-2014), estime qu'il est de son devoir d'alerter les pouvoirs publics et la société civile sur les dangers que les perspectives actuelles en matière d'emploi scientifique, particulièrement sombres, font courir à la recherche française. Les recrutements dans ce secteur sont en diminution constante depuis une dizaine d'années et les organismes de recherche, dont le CNRS, pourraient bientôt ne plus recruter (années dites « blanches »). Les conséquences se font déjà sentir à travers une crise de la vocation scientifique des nouvelles générations. Si les jeunes se détournent de ces apprentissages et de ces carrières, c'est l'ensemble du système français de recherche qu'on aura mis à mal, et avec lui, les perspectives d'innovation, d'emploi mais aussi d'influence de notre pays dans le moyen terme. Ce scénario est d'autant plus vraisemblable que nos voisins, en particulier l'Italie et l'Espagne, en font déjà l'amère expérience. Pour convaincre de la gravité de cette situation, le Conseil scientifique a produit une analyse des chiffres de l'investissement et de l'emploi scientifique en France et dans le monde, annexée à ce document. Ce qui suit constitue une rapide synthèse de ses enseignements.

Contrairement à ce qu'ont affirmé les gouvernements précédent et actuel, le financement de la recherche en France ne cesse de baisser. L'évolution de la dépense intérieure en matière de recherche et de développement par rapport au PIB a, selon les chiffres de l'OCDE, fait reculer le pays de la 7^e à la 15^e place dans le classement mondial entre 1995 et 2011. Pour ce qui est des dépenses intérieures relatives à l'enseignement supérieur et la recherche, c'est au 20^e rang mondial que nous nous trouvons désormais. Or cet effort n'est pas relayé par les dépenses des entreprises puisque leur dépense intérieure en recherche et développement est passée, toujours selon l'OCDE, de la 13^e place en 2006 à la 15^e en 2011. Dans le même temps, le Crédit Impôt Recherche a pourtant augmenté considérablement (de 980 à 5.100 millions d'euros), sans aucun effet d'entraînement observable sur la recherche privée. Au total, si certaines entreprises utilisent bien le Crédit Impôt Recherche à des fins de recherche propre et de collaboration avec la recherche publique, l'effort moyen des entreprises en matière de recherche stagne. Ainsi, la dépense intérieure en Recherche et Développement représente en 2011 2,24% du PIB : on est loin de l'objectif des 3% qui avait été fixé pour les années 2000 et que l'Allemagne, elle, a atteint.

La faiblesse de l'investissement dans ce domaine se traduit directement dans l'emploi scientifique. En 2011 toujours, selon les chiffres disponibles les plus récents, la France se situe à la

14^e place pour le nombre de chercheurs par milliers d'emplois, qu'ils soient statutaires ou précaires. Depuis 2009, le solde de l'emploi chercheurs, ingénieurs et techniciens de la recherche (emplois créés moins emplois détruits) est négatif et ne cesse de s'aggraver. Là encore, le phénomène touche l'enseignement supérieur aussi bien que la recherche. Le CNRS a perdu à lui seul plus de 800 emplois statutaires depuis 2002, notamment du fait de la décision de ne remplacer que les départs à la retraite¹. Les emplois à durée déterminée explosent par contre et ce dans toutes les catégories de personnels (chercheurs, ingénieurs et techniciens, administratifs) : selon les chiffres du Bilan social du CNRS, ils représentent aujourd'hui plus de 8.000 personnes, soit le tiers des effectifs de l'organisme. On retrouve ces tendances dans les Etablissements Publics Scientifiques et Techniques (INSERM, INRA, INRIA, IRD...). Cette précarité met en danger la continuité dans la mise en œuvre des procédures de recherche et la transmission des connaissances, et elle pèse lourdement sur l'attractivité des carrières.

La promesse a été faite de remplacer tous les départs en retraite dans l'enseignement supérieur et la recherche, et notamment au CNRS. Dérogatoire par rapport au reste de la fonction publique, cette promesse devrait réjouir les scientifiques. Pourtant, elle ne va pas permettre de limiter les dégâts du fait de la pyramide des âges dans notre secteur. Dans les universités, le nombre de départs à la retraite des enseignants-chercheurs va baisser de 30% en 5 ans, jusqu'à 2017 (de 1.957 à 1.381). Au CNRS, c'est une baisse de 38% qu'on devrait observer d'ici 2016 pour les emplois chercheurs, ingénieurs et techniciens (472 départs par an contre 882 en 2008). Tandis que les postes mis aux concours de chargés de recherche (première et deuxième classe) par le CNRS s'effondrent, toutes disciplines confondues (400 en 2010, 330 en 2012, 300 en 2014 et moins de 250 prévus en 2016), le nombre de candidats par concours explose. Une conséquence de cette pression est que l'âge moyen au recrutement a reculé de deux ans dans la dernière décennie. Pour les ingénieurs et techniciens, la baisse des recrutements est encore plus grave : 500 postes ouverts en 2010, 421 en 2011, 312 en 2012 et 220 en 2013, ce qui n'ira pas, là aussi, sans poser de sérieux problèmes de transmission des savoirs et techniques au sein des équipes et des laboratoires.

De fait, les perspectives professionnelles offertes aux jeunes qui sortent au plus haut niveau de l'enseignement supérieur français, munis d'un doctorat, ne cessent de s'assombrir. Le taux de chômage des jeunes docteurs est, selon les rares chiffres dont on dispose, particulièrement élevé en France : près de 10%, déjà, en 2007. Ceci s'explique notamment par leurs faibles débouchés dans les entreprises, qui pour leur activité de recherche, préfèrent en général embaucher des jeunes sortis d'écoles d'ingénieurs. La conséquence logique est le recul des inscriptions en doctorat, avec une baisse prévisible de 5,9% d'ici 2022, accompagné d'un recul des inscriptions dans les universités et l'enseignement supérieur en général (32,2% d'une classe d'âge en 2011 contre 39,2% en 2000).

Pour des raisons historiques, le système de recherche français repose sur l'emploi scientifique pérenne et précoce. La capacité de la France à offrir des carrières de chercheur titulaire pour les chercheurs jeunes a constitué son principal atout dans un marché de l'emploi scientifique de plus en plus mondialisé, à défaut notamment de pouvoir lutter dans le domaine des rémunérations².

¹ Et non les autres départs, pour d'autres fonctions mais aussi pour cause de décès ou invalidité notamment.

² Sur le fonctionnement du système français et le rôle qu'y joue l'emploi public, voir la contribution commune de la direction du CNRS et du comité national de la recherche scientifique aux Assises de la recherche et de l'enseignement supérieur :

<http://www.cnrs.fr/comitenational/cn/c3n/motions/Assises%20Ambition%20pour%20la%20recherche%20CNR%20C3N.pdf>.

Elle se traduit notamment dans l'attractivité internationale du CNRS qui recrute chaque année 30% de chercheurs étrangers. A l'échelle de la population de notre pays, ces emplois de chercheurs, d'enseignants-chercheurs, d'ingénieurs et de techniciens statutaires représentent de faibles effectifs mais ils sont essentiels au maintien du dynamisme et de l'inventivité de la création scientifique, laquelle est elle-même un élément vital pour garantir le maintien de notre pays au rang des puissances mondiales. Tandis que nous laissons disparaître ces emplois, d'autres pays, qu'il s'agisse de la Chine, du Brésil ou de l'Allemagne, investissent massivement dans la recherche et le développement.

Cette analyse montre sans ambiguïté que, faute d'un choix politique affirmé, la capacité de la France à effectuer des recherches de haut niveau va continuer à reculer. Nous entrerons alors dans une période de déstabilisation durable d'un système de recherche qui a pourtant largement contribué à la fois au développement culturel, au dynamisme économique et à la puissance de notre pays. Pour l'éviter, la première mesure à prendre est l'annonce d'un **plan pluriannuel pour l'emploi scientifique** : c'est la seule décision à même d'envoyer aux jeunes qui s'inscrivent aujourd'hui dans l'enseignement supérieur en France un signe clair de soutien à la vocation scientifique.

Cette argumentation est détaillée dans le texte préparatoire du C3N à cette contribution (<http://sciences.blogs.liberation.fr/home/2012/11/assises-de-la-recherche-lavis-du-cnrs.html>). On la retrouve également dans la tribune récente d'A.Prochiantz (http://www.liberation.fr/sciences/2014/02/13/la-recherche-ne-doit-pas-decrocher_980029). Sur les conditions de travail particulièrement difficiles pour les jeunes chercheurs, voir le dossier récent paru dans Le Monde (http://www.lemonde.fr/sciences/article/2014/02/17/le-burn-out-des-labos_4368153_1650684.html).